

**”Lyon sur Rhône”, Lyon et le concile de 1245 d’après les
chroniques italiennes, françaises et anglaises (milieu
XIIIe-milieu XIVE siècle)**

Stéphane Bruneau-Amphoux

► **To cite this version:**

Stéphane Bruneau-Amphoux. ”Lyon sur Rhône”, Lyon et le concile de 1245 d’après les chroniques italiennes, françaises et anglaises (milieu XIIIe-milieu XIVE siècle). ”Lyon sur Rhône”, Lyon et le concile de 1245 d’après les chroniques italiennes, anglaises et françaises (milieu XIIIe-milieu XIVE siècle), Aug 2008, France. PUL, pp.25-42, 2009. <halshs-00551336>

HAL Id: halshs-00551336

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00551336>

Submitted on 3 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

‘Lyon sur Rhône’
Lyon et le concile de 1245
d’après les chroniques italiennes, françaises et anglaises
(milieu XIII^e-milieu XIV^e siècle)

Stéphane BRUNEAU-AMPHOUX

Le concile œcuménique qui se tint à Lyon en 1245 constitue un moment privilégié pour s’interroger sur les perceptions de la ville de Lyon dans la chrétienté médiévale. Lyon I rassemble autour du pape Innocent IV des pères conciliaires venus de toute la chrétienté et ses décisions s’imposent aux clercs comme aux laïcs. C’est donc un événement dont la portée est par définition universelle et, à ce titre, on peut s’attendre à des échos multiples dans les sources. D’un point de vue documentaire, alors que les actes du concile n’ont pas été conservés, l’historiographie traditionnelle retient peu de sources, et en général se contente de quelques documents qui ont l’avantage d’être quasi contemporains des événements et de présenter dans le détail les différentes sessions. Il s’agit en premier lieu d’un texte anonyme qui aurait été rédigé peu de temps après les événements dans le milieu curial connu sous le titre de *Brevis nota*¹. Le second document très utilisé est la *Chronica majora* du bénédictin anglais Matthieu Paris (mort en 1259²). Si celui-ci n’est pas un témoin oculaire, les auteurs s’accordent sur la qualité de son information. Deux autres sources sont aussi citées, moins fréquemment il est vrai : le *Paon*, satire en vers qui présente le concile sous la forme d’une assemblée d’oiseaux³ et la biographie d’Innocent IV rédigée par son confesseur et chapelain, Nicolas de Calvi⁴.

Mais au-delà de ces textes de référence, qu’en est-il des autres sources et que nous apprennent-elles sur la ville qui accueille le concile ? La richesse des chro-

1 Pour l’édition de la *Brevis nota eorum quae in primo concilio Lugdunensi generali gesta sunt* : Ludwig Weiland (éd.), *Constitutiones et acta publica imperatorum et regum*, II, Hanovre, 1896, p. 514. Sur la source et sa valeur : Burkhard Roberg, « Zur Überlieferung und Interpretation der Hauptquelle des Lugdunense I von 1245 », *Annuario historiae Conciliorum*, 22, 1990, p. 31-67.

2 Matthaëus, Parisiensis monachus Sancti Albani, *Chronica majora*, Henry Richards Luard (éd.), *Rerum Britannicarum Medii Aevi scriptores/Rolls Series*, LVII, Londres, 1872-1883, 7 vol. Sur Matthieu Paris : « Matthaëus Paris », *Repertorium fontium historiae Medii Aevi* (abrégé en RFHMA), VII, Rome, 1997, p. 518-520.

3 *Pavo*, Theodor Georg von Karajan (éd.), « Zur Geschichte des Konzils von Lyon 1245 », *Denkschriften der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, 1851, p. 67-118.

4 Nicola de Curbio, *Vita Innocentii papae IV*, Ludovico Antonio Muratori (éd.), *Rerum Italicarum Scriptores*, III, Milan, 1723, col. 592, XXX. Sur l’auteur : « Nicolaus de Calvi », RFHMA, VIII-2, Rome, 1998, p. 193.

niques italiennes et de la catégorie plus large des sources à caractère historique (celle que les Italiens appellent *cronachistica*) semble sous-estimée, en tout cas peu étudiée par les commentateurs. Il s'agit d'y remédier et d'exploiter également en point d'appui les documentations française et anglaise.

Dans cette perspective, 86 sources ont été dépouillées pour aboutir à un corpus qui compte 64 documents mentionnant, d'une manière ou d'une autre, la ville de Lyon et le concile⁵. Le corpus se ventile comme suit⁶ : les sources italiennes dominent (32 pièces), le reste se partageant à part à peu près égale entre sources françaises (au nombre de 17) et anglaises (15). Sans surprise, ce sont les chroniques urbaines qui dominent largement le corpus italien (la moitié des sources, soit 16), complétées par les chroniques universelles et les compilations historiques (8). Les corpus français et anglais sont très proches par leur nature : tous deux font une large place aux chroniques et annales monastiques (près de la moitié des sources), ainsi qu'aux histoires universelles, auxquelles il faut ajouter quelques chroniques royales. D'un point de vue chronologique, on s'est limité aux sources comprises entre le milieu du XIII^e et le milieu du XIV^e siècle, soit un siècle ou trois générations de distance avec l'événement.

La résonance et l'association de la ville et de l'événement seront analysées dans un premier temps. Ensuite, il s'agira d'examiner les diverses informations géographiques que l'on peut tirer des sources (les itinéraires pontificaux, la qualification de la cité et son cadre politique). Enfin, on interrogera l'image de Lyon comme capitale religieuse.

5 La constitution du corpus italien s'est appuyée sur la consultation systématique des grandes collections de sources disponibles. Ainsi, pour le domaine italien, ont été dépouillées les deux éditions des *Rerum Italicarum Scriptores* : la première publiée à Milan sous la direction de Ludovico Antonio Muratori (28 volumes, 1723-1751 ; abrégée en RIS 1) et la seconde, publiée à Città di Castello puis Bologne au cours du XX^e siècle (abrégée en RIS 2). Également, la collection des *Fonti per la storia d'Italia* (FSI), publiée par l'Istituto storico italiano depuis 1887, a été mise à contribution. La constitution du corpus français a été moins aisée, les sources françaises n'ayant pas fait l'objet d'éditions systématiques, à l'image de celles qu'on trouve pour l'Italie ou l'Allemagne. J'ai donc dû me contenter des éditions du *Recueil des historiens des Gaules et de la France* (13 volumes publiés à Paris entre 1738 et 1786, puis 11 volumes publiés entre 1806 et 1904, toujours à Paris ; voir particulièrement les volumes XX à XXIII), qui sont loin de correspondre aux standards actuels de l'érudition (textes tronqués et appareil critique peu satisfaisant). Les œuvres éditées dans la collection des *Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge* et celle de la Société de l'Histoire de France ne sont pas d'un grand secours pour le sujet. Concernant le domaine anglais, je me suis restreint à l'analyse de la collection, déjà ancienne, des *Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores* (Rolls Series), publiés à Londres (1858-1896, 1911). Citons enfin la série des *Scriptores des Monumenta Germaniae Historica* (abrégée en MGH, SS), publiée à Hanovre depuis 1826, qui a été exploitée au profit des trois corpus.

6 En annexe : les sources dépouillées.

1. *Le concile de 1245 dans les sources*

1.1. Le retentissement de l'événement

Le concile de Lyon I est bien représenté dans la documentation : plus des deux tiers des sources italiennes consultées (32 sur 45) évoquent le concile. La *Brevis nota* expose les « cinq douleurs » qui accablent l'Église et qui justifient la réunion du concile : « La première était l'indignité des prélats et de leurs subordonnés, la deuxième l'arrogance des Sarrasins, la troisième le schisme avec les Grecs, la quatrième la cruauté des Tartares, la cinquième la persécution par l'empereur Frédéric⁷. » Parmi les cinq questions au sommaire du concile, l'une d'entre elles concerne particulièrement l'Italie, celle de la déposition et de l'excommunication de Frédéric II, dont les conséquences politiques sont importantes pour la Péninsule. L'empereur étant titulaire du royaume d'Italie (qui couvre le Nord et le centre de la Péninsule) et héritier par sa mère du royaume de Sicile, il menace directement les États du pape. Il est remarquable que les quatre autres « douleurs » frappant l'Église dénoncées par Innocent IV lors de l'ouverture solennelle du concile soient passées sous silence par les auteurs qui n'en ont souvent retenu que la déposition impériale. Si les autres « douleurs » ne sont pas négligeables, il n'en demeure pas moins que le différend entre le pape et Frédéric II est l'élément déclencheur du concile et explique que celui-ci se tienne à Lyon, certes en terre d'Empire, mais aux portes du royaume capétien et donc sous la protection du roi Louis IX⁸. Un choix a bien été opéré par les chroniqueurs, qui regardent avant tout la situation géopolitique italienne et ses conséquences pour leur cité, sujette de l'Empire. On peut être davantage surpris par la mention du concile dans les sources anglaises, dans une proportion plus importante encore (de l'ordre des trois quarts). Celle-ci met en lumière le retentissement, la portée de l'événement à l'échelle de la chrétienté, mettant aux prises ses deux autorités supérieures, le Sacerdoce et l'Empire, dont la lutte rythme l'histoire du Moyen Âge central.

On peut remarquer dans les sources plus tardives, celles de la seconde moitié du XIV^e et celles du XV^e siècle, que la mention du concile de Lyon I est conservée. En comparaison, s'agissant du concile de Lyon II, la proportion est moindre : seul un tiers des sources le mentionne⁹. La mémoire de Lyon I éclipse celle de Lyon II.

⁷ « *Primus erat de deformitate prelatorum et subditorum, secundus de insolentia Sarracenorum, tertius de scismate Grecorum, quartus est de sevitiis Tartarorum, quintus de persecutione Frederici imperatoris.* » Weiland, *Constitutiones*, p. 514.

⁸ Marcel Pacaut, « Le premier concile de Lyon (1245) », *750^e anniversaire du premier concile de Lyon*, Lyon, Comité diocésain d'art sacré, 1995, p. 30-43 ; Agostino Paravicini Bagliani, « L'Église romaine d'Innocent III à Grégoire X (1198-1274) », *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, V, André Vauchez (dir.), *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Paris, Desclée, 1993, p. 550-553.

⁹ Une enquête a été effectuée à propos du concile de Lyon II (1274) : sur la trentaine de sources italiennes dépouillées, seule une dizaine de sources évoquent le concile. Parmi la petite dizaine de

1.2. L'association de la ville et de l'événement

L'association de l'événement avec la ville est la règle, à de rares exceptions près, dans les sources italiennes et anglaises ; cela est moins systématique dans le cas de l'historiographie française comme si la cité et le concile pouvaient se dissocier, comme si Lyon pouvait prétendre à une existence *sui generis* en dehors de tout concile œcuménique et de la présence pontificale¹⁰. Dans la plupart des cas, la mention de l'événement est lapidaire (et s'avère, avouons-le, quelque peu décevante pour l'historien), et ce quelle que soit la proximité chronologique de l'événement avec l'auteur, que celui-ci soit contemporain ou distant de plusieurs générations.

Parmi les chroniqueurs contemporains, quelques-uns donnent une recension détaillée de l'événement. C'est le cas de Salimbene de Adam (1221 – après 1288), franciscain dont le témoignage est d'autant plus précieux qu'il semble le seul auteur du corpus, à l'exception peut-être de celui de la *Brevis nota*, à s'être rendu à Lyon à deux reprises auprès d'Innocent IV après le concile (quelques jours au début du mois de novembre 1247 puis en juin 1248¹¹). Deux sources génoises contemporaines du concile, les *Annales de Gênes* et Bartolomeo Scriba, détaillent également la tenue du concile à Lyon. Ces précisions peuvent être mises au compte de l'origine génoise du pape Innocent IV dont l'action intéresse particulièrement les chroniqueurs¹².

chroniques italiennes écrites au XV^e siècle et parcourues, une seule chronique mentionne le second concile œcuménique de Lyon. La déshérence de la mention de Lyon II contraste avec la présence renouvelée de la référence à Lyon I jusqu'à la fin du Moyen Âge.

10 Comme l'avait remarqué René Fédou, Lyon est la ville la plus visitée par les papes (hors séjours italiens) au Moyen Âge : pas moins de onze papes différents y séjournèrent pour une durée totale de près de huit ans et demi. René Fédou isole trois temps dans les relations entre Lyon et la papauté. Le premier est le temps des passages (IX^e – XII^e siècle) : Jean VIII (printemps 878), Urbain II (octobre 1095), Pascal II (fin janvier – début février 1107), Gélase II (mi-janvier 1119), Calixte II (4 février 1119, puis fin janvier 1120), Innocent II (peut-être 1130, deuxième quinzaine de février de 1132), Eugène III (fin mars 1147). La deuxième époque est le temps des séjours, celui des conciles œcuméniques (1244-1275) : Innocent IV (vendredi 2 décembre 1244 – 19 avril 1251) et Grégoire X (début novembre 1273 – début mai 1275). Puis vient le temps des couronnements (1305-1316) : Clément V (novembre 1305 – 4 mars 1306) et Jean XXII élu et couronné à Lyon (élu le 6 août 1316, il quitte la ville le 18 septembre pour Avignon). René Fédou, *Les papes du Moyen Âge à Lyon*, Lyon, Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2006 (1^{ère} éd. 1988) ; Jean-Baptiste Martin, « Passages et séjours des papes dans le diocèse de Lyon », *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 1900, p. 117-122.

11 Olivier Guyotjeannin, *Salimbene de Adam, un chroniqueur franciscain*, Turnhout, Brepols, 1995 (Témoins de notre histoire), p. 16-19. Pour la bibliographie et les éditions : Antonio Ivan Pini, « Salimbene de Adam », *Repertorio della cronachistica emiliano-romagnola (secc. IX-XV)*, Bruno Andreolli (et al.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1991 (Nuovi studi storici, 11), p. 241-249 et « Salimbene de Adam », RFHMA, X-3, Rome, 2005, p. 263-265. Sur le voyage de Salimbene en France : Jacques Paul, « Le voyage en France de frère Salimbene (1247-1248) », *Voyage, quête, pèlerinage dans la littérature et la civilisation médiévales, Colloque organisé par le CUERMA, 5-7 mars 1976*, Aix-en-Provence, CUERMA, 1976, p. 41-59.

12 Agostino Paravicini Bagliani, « Innocent IV », Philippe Levillain (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 1994, p. 882-885. *Annales Ianuenses, Annali genovesi di Caffaro e de' suoi continuatori dal MCLXXIV al MCCXXIV*, Cesare Imperiale (éd.), Rome, Istituto storico

Autre contemporain, Vincent de Beauvais (mort en 1264) indique dans le *Speculum historiale* la venue du pape qui termine le livre XXX (« ... et ce même pape [Innocent IV] vint à Lyon en France vers la fête de saint André »), tandis que la condamnation de l'empereur ouvre le livre suivant, constituant ainsi une césure dans la construction de sa chronique universelle : « Ensuite, cet empereur, c'est-à-dire Frédéric [III], persistant avec ténacité dans sa malignité et se dressant vivement contre l'Église romaine, le pape Innocent [IV], lors d'un concile général tenu à Lyon vers la fête des Saints-Apôtres en 1245, condamna le schismatique et l'ennemi de l'Église¹³ ». Autre compilation historique, les *Flores historiarum* d'Adam de Clermont semblent suivre le modèle beauvaisien : la mention du concile est rapide, mais clôt le deuxième livre d'un ouvrage qui en compte trois¹⁴.

Parmi les auteurs français de la seconde moitié du XIII^e siècle, Guillaume de Nangis donne un peu de consistance, d'épaisseur à l'événement, s'attardant sur les conséquences politiques de la déposition, qui prend place après l'indication de la naissance de Philippe, fils de Louis IX : « 1245. Le premier jour de mai, à la fête des apôtres Philippe et Jacques, naquit Philippe, fils de saint Louis, roi des Francs. Le pape Innocent IV, vers la fête des apôtres Pierre et Paul, célébra un concile à Lyon dans lequel, après mûre réflexion avec les prélats qui y étaient rassemblés, sur les crimes de Frédéric, empereur des Romains, il le déclara déchu de toutes ses dignités, l'en priva par une sentence, dégagea de leurs promesses tous ceux qui étaient liés envers ledit Frédéric par un serment de fidélité ou d'alliance, et donna le libre pouvoir, à ceux à qui dans l'Empire appartenait l'élection du roi des Romains, de procéder à un autre choix¹⁵ ». Autre biographe du saint roi, Joinville mentionne seulement le second concile de Lyon, réuni par Grégoire X en 1274.

italiano, 1923 (FSI, 13-3), p. 155, 159, 166. Bartholomeus Scriba, *Annales Ianuenses*, Georg Heinrich Pertz (éd.), MGH, SS, XVIII, Hanovre, 1863, p. 215-217. De même, le troisième auteur génois du corpus, Jacques de Voragine, évoque à trois reprises l'événement dans sa *Chronique de Gênes*. Iacopo da Varagine, *Cronaca di Genova*, Giovanni Monleone (éd.), Rome, Istituto storico per il Medio Evo, 1941 (FSI), vol. 1, p. 93, 381-382, 385.

13 La première édition du *Speculum historiale* s'achève en 1244 avec le livre XXX. La seconde édition ajoute un livre XXXI qui s'ouvre sur la déposition de l'empereur pour s'achever en 1253. Monique Palmier-Foucart et Marie-Christine Duchenne, *Vincent de Beauvais et le Grand miroir du monde*, Turnhout, Brepols, 2004 (Témoins de notre histoire), p. 103. Le dernier chapitre du livre XXX traite du début du pontificat d'Innocent IV et s'achève par la venue du pape à Lyon (« ... et ipse papa [Innocent IV] venit in Franciam apud Lugdunum circa festum sancti Andreae. »), quand le premier chapitre du livre suivant débute par la condamnation au concile général de Lyon de l'empereur retors et entêté (« *Deinde eodem imperatore, scilicet Frederico, pertinaciter in malitia persistente, ac contra Romanam Ecclesiam acrius insurgente, papa Innocentius anno Domini MCCXLV generale concilium apud Lugdunum, circa festum apostolorum schismaticum et hostem Ecclesiae condemnavit.* ») Vincentius Bellovacensis, *Speculum historiale*, Natalis de Wailly et Joseph-Daniel Guigniaut (éd.), *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, XXI, Paris, 1855, p. 74.

14 Adamus Claromontensis, *Flores historiarum*, *Recueil des historiens*, XXI, p. 77.

15 « *MCCXLV. In festo apostolorum Philippi et Jacobi prima die Maii natus fuit Philippus, sancti Ludovici regis Francorum filius. Innocentius papa circa festum apostolorum Petri et Pauli apud Lugdunum concilium celebravit, in quo, diligenti deliberatione praehabita cum praelatis ibi-*

Les compilateurs de la première moitié du XIV^e siècle comme Riccobaldo de Ferrare¹⁶ ou le dominicain milanais Galvano Fiamma mentionnent toujours le concile, mais évacuent l'événement en une phrase ou deux. Ainsi dans le *Manipulus florum* de Fiamma : « Le pape se replia à Lyon où il convoqua un concile. Il cita personnellement l'empereur, mais celui-ci négligea de se présenter¹⁷ ». La mention peut être considérée dès lors comme un jalon structurant le récit historique, recopiée de compilations ou de manuels de chronologie. La *traditio* de l'événement historique est un élément à prendre en compte pour comprendre la constitution des chroniques médiévales et à cet effet il faut reconstituer les chaînes de transmission de l'information historique¹⁸. Il n'en demeure pas moins que le chroniqueur a sélectionné cette information qu'il juge digne d'intérêt, au-delà de tout *habitus* narratif. Ce choix est d'autant plus remarquable dans les sources italiennes où dominent les chroniques urbaines qui sont autant d'histoires locales : l'événement de portée universelle s'insère dans la geste de la cité, inscrivant celle-ci sur le tableau de la grande histoire, celle du monde chrétien. Signalons enfin, parmi les auteurs italiens de la première moitié du XIV^e siècle, le florentin Giovanni Villani qui développe quelque peu les origines du conflit entre le pape et l'empereur ainsi que sa venue à Lyon et les attendus du concile¹⁹.

Le nom de Lyon est donc présent dans les sources, dès le milieu du XIII^e siècle à la suite de la tenue du concile. Par la suite, la mention de l'événement est reprise chez les chroniqueurs, la plupart du temps sous une forme lapidaire. Cette notoriété est malgré tout difficile à mesurer : qu'évoque le simple nom de la ville

dem congregatis super nefandis Frederici Romanorum imperatoris, ipsum omni dignitate indignum denunciavit, et sententiado privavit, omnesque qui eidem Frederico juramento fidelitatis aut confoederationis erant stricti, a juramento hujusmodi absolvit, et illis ad quos in eodem imperio Regis Romanorum spectabat electio, eligendi liberam annuit potestatem. » Guillelmus de Nangiac, *Chronicon*, Pierre-Claude-François Daunou et Joseph Naudet (éd.), *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, XX, 1840, p. 550. Je suis ici la traduction donnée par François Guizot, *Chronique de Guillaume de Nangis*, Paris, 1825 (Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France), p. 153-154.

16 Riccobaldo da Ferrara, *Compendium romanae historiae*, Teresa Hankey (éd.), Rome, Istituto storico per il Medio Evo, 1984 (FSI, 108), vol. 2, p. 726 et Riccobaldo da Ferrara, *Compilatio chronologica*, Teresa Hankey (éd.), Rome, Istituto storico per il Medio Evo, 2000 (FSI-RIS 4), p. 188.

17 « *Tandem Papa in Lugduno se recepit, ubi & Concilium convocavit, & personaliter citavit Imperatorem ; sed comparere contempsit.* », Gualvano de la Flamma, *Manipulus florum sive Historia Mediolanensis...*, Ludovico Antonio Muratori (éd.), RIS 1, XI, Milan, 1727, col. 680. Sur l'auteur : RFHMA, IV, Rome, 1976, p. 463-465 et Paolo Tomea, « Fiamma (Flamma, de Flama), Galvano », *Dizionario biografico degli Italiani*, XLVII, Rome, 1997, p. 331-338.

18 Dans le domaine français, signalons que les chroniques de Gérard Frachet et Gérard d'Auvergne reprennent et compilent le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, énorme succès historiographique médiéval, qui compte plus de 300 manuscrits conservés à ce jour. Mireille Chazan, *L'Empire et l'histoire universelle de Siebert de Gembloux à Jean de Saint-Victor (XII^e-XIV^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 1999 (Études d'histoire médiévale, 3), p. 19-20 et 369-378.

19 Giovanni Villani, *Nuova cronica*, VII, 23-24, Giuseppe Porta (éd.), vol. I, Fondazione Pietro Bembo-Guanda, Parme, 2007, p. 304-308.

pour celui qui le lit ou l'écoute ? Remarquons tout de même que la graphie du nom est stabilisée : on repère peu de variantes de *Lugdunum* dans les sources, ce qui tend à prouver que le nom de la cité est suffisamment connu des chroniqueurs pour que ceux-ci utilisent presque toujours la même.

2. Géographies lyonnaises

Des chroniques étudiées, nous avons pu tirer un certain nombre de remarques d'ordre géographique : deux itinéraires concurrents empruntés par le pontife pour se rendre au concile depuis l'Italie, l'association entre Lyon et son fleuve, et la place de la ville sur la carte politique.

2.1. Itinéraires

La première question à soulever est celle de l'éloignement de la cité par rapport au chroniqueur, et l'on peut, pour y répondre, examiner l'itinéraire emprunté par le pape pour se rendre au concile. Le chemin emprunté par Innocent IV pour se rendre de Rome à Lyon n'est évoqué que par quelques sources italiennes, et encore celles-ci se contredisent-elles. Un premier groupe de sources indique que le pape traverse les terres du comte de Savoie, c'est-à-dire qu'il franchit les Alpes, au col du Mont-Cenis en l'espèce ; c'est l'itinéraire retenu par les historiens du concile de Lyon I et celui qui a longtemps la faveur des voyageurs médiévaux, connu sous le nom de *via francigena* dans sa partie italienne²⁰. Dans le *Chronicon Marchiae Tarvisinae et Lombardiae*, œuvre anonyme d'un clerc padouan du XIII^e siècle, on lit : « Vers la fête de Saint-Luc, le pape passa en Gaule par les terres du comte de Savoie. Fixant son siège à Lyon, aussitôt il dépêcha des envoyés à travers le monde entier, convoquant prélats et princes à un concile général²¹. » Un

20 Philippe Pouzet, « Le pape Innocent IV à Lyon, Le concile de 1245 », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1929, p. 284-287 ; Fédou, *Les papes du Moyen Âge à Lyon*, p. 49-50. Du haut Moyen Âge au XI^e siècle, les voyageurs préfèrent les passes alpines au sillon rhodanien pour les trajets reliant Europe du Nord et péninsule italienne, ce qui remet en cause le caractère naturel et intangible du couloir Saône-Rhône. Archibald Ross Lewis, « The Rhone valley, Route and traffic between the Mediterranean and Northern Europe, 300-1200 », *Medieval society in Southern France and Catalonia*, Londres, Variorum reprints, 1984 (Collected studies series, 197), p. 1-13, cité par Jacques Rossiaud, *Le Rhône au Moyen Âge, Histoire et représentations d'un fleuve européen*, Paris, Aubier-Flammarion, 2007 (Collection historique), p. 42-43. Sur la *via francigena* et ses différents itinéraires : Giuseppe Sergi, *Potere e territorio lungo la strada di Francia, da Chambéry a Torino fra X e XIII secolo*, Naples, Liguori, 1981 (Nuovo Medioevo, 20) et Thomas Szabò, « Routes de pèlerinage, routes commerciales et itinéraires en Italie centrale », *Voyages et voyageurs au Moyen Âge, XXVI^e Congrès de la SHMES, Limoges-Aubazine, mai 1995*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996 (Histoire ancienne et médiévale, 39), p. 131-143.

21 « *Papa itaque circa festum sancte Luce pertenas [lire per terras ?] comitis Sabaulie in Galliam petransivit, figensque sedem suam apud Lugdunum, statim misit per universum orbem, convocans prelatos et principes ad concilium generale.* » *Chronicon Marchiae Tarvisinae et Lombardiae* (A. 1207-1270), Luigi Alfredo Bottegghi (éd.), RIS 2, VIII-3, Città di Castello, 1914-1916, p. 17. Sur la chronique, aussi connue sous le nom des *Annales sanctae Justinae Patavini* : Girolamo Arnaldi,

itinéraire alternatif, la route de Provence, est donné par deux auteurs florentins : Giovanni Villani et l'énigmatique Ricordano Malispini²². Villani écrit qu'« ayant séjourné quelque temps à Gênes, [Innocent IV] s'en alla à Lyon sur Rhône par la route de Provence, ce qui se passa l'an du Christ 1241²³. » Cette route de Provence peut être assimilée au couloir rhodanien, d'autant que Jacques Rossiaud relève que marchands et voyageurs empruntent davantage la rive impériale (autrement dite provençale) du fleuve que sa rive française, à la topographie plus accidentée et sujette aux inondations²⁴.

Étudier le vocabulaire utilisé par les auteurs est un moyen d'appréhender leur rapport à l'espace, en l'absence de réflexion propre développée sur cette matière²⁵. Ainsi, on a privilégié l'analyse des verbes d'action employés dans les sources pour décrire les périple pontificaux ultramontains et tenter de percevoir la distance qui existe à leurs yeux entre Rome et l'Italie du centre, que fuit Innocent IV, et le lieu du concile. Sur la quarantaine d'occurrences relevées, le verbe *venire* est celui qui revient le plus fréquemment (11 occurrences). Également usité, le verbe *ire* en latin (aller, marcher, s'avancer) et son équivalent italien *andare*, d'usage courant et neutre, constituent un petit quart de l'effectif. On peut remarquer une différence dans l'usage des deux termes, *venire* et *ire*, en fonction de l'origine des sources. En effet, *ire* (et *andare*) est employé par les chroniqueurs italiens : les neuf occurrences de *ire* (et *andare*) relèvent du corpus italien ; les auteurs français et anglais préférèrent utiliser *venire*.

Plus décisifs pour notre propos, les verbes latins formés sur les préfixes *per-* et *trans-* précisent le déplacement effectué par le pape. Les verbes contenant le préfixe *per-* se retrouvent à sept reprises (*pergere*, *pertransire*, *pervenire*) dans les sources italiennes. Ce préfixe marque en latin classique comme en latin médié-

Studi sui cronisti della Marca Trevigiana nell'età di Ezzelino da Romano, Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1963 (Studi storici, 48-49), n. p. 205.

²² L'attribution de l'*Historia Florentina* (comme sa date de rédaction : XIII^e ou seconde moitié du XIV^e siècle) fait l'objet de débats depuis sa remise en cause par Paul Scheffer-Boichorst (« Die Geschichte der Malispini eine Fälschung », *Florentiner Studien*, Leipzig, 1874). Pour l'édition de la chronique : Ricordano Malespini, *Historia Florentina*, Ludovico Antonio Muratori (éd.), RIS I, VIII, Milan, 1726, coll. 881-1046. Pour la bibliographie : « Malispini, Ricordano », RFHMA, VII, Rome, 1997, p. 417-418.

²³ « ...e soggiornato alquanto in Genova, se n'andò a Leone sopra Rodano per la via di Proenza ; e ciò fu gli anni di Christo MCCXXI. » Giovanni Villani, *Nuova cronica*, VII, 23, p. 304. Le texte de Ricordano Malispini est très proche de celui de Villani : « ... e soggiornato alquanto a Genova se n'ando a Lion sopra Rodano per la via di Provenza negli anni di Cristo. » Ricordano Malespini, *Historia Florentina*, col. 965.

²⁴ Rossiaud, *Le Rhône au Moyen Âge*, p. 45-46.

²⁵ Alain Guerreau, « Le champ sémantique de l'espace dans la *Vita* de saint Maïeul (Cluny, début du XI^e siècle) », *Journal des savants*, juillet-décembre 1997, p. 363-419 et Didier Méhu, « *Locus, transitus, peregrinatio*, Remarques sur la spatialité des rapports sociaux dans l'Occident médiéval (XI^e-XIII^e siècles) », *Construction de l'espace au Moyen Âge, pratiques et représentations, XXXVII^e Congrès de la S.H.M.E.S. (Mulhouse, 2-4 juin 2006)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007 (Histoire ancienne et médiévale, 96), p. 275-293.

val « l'accomplissement : l'achèvement de l'action ou la traversée²⁶ ». Les verbes composés sur le préfixe *trans-* sont aussi remarquables (*transire*, *transfere*, *transgredior*), bien que moins nombreux, au nombre de quatre, et marquant le dépassement, l'idée d'aller par delà de quelque chose²⁷. Ainsi, au-delà de la polysémie des préfixes et des prépositions, on peut retenir le sens de traverser, autrement dit de franchir quelque chose. Mais que franchit-on alors ? Quelques sources fournissent la réponse. Le notaire florentin Brunetto Latini écrit dans son *Livre du trésor*, rédigé en français dans la seconde moitié du XIII^e siècle, qu'Innocent IV « ala à Lyon sur le Rosne ; c'est-à-dire outre les mons, où il ne cremoit l'Empire ne l'empereour ne son pooir²⁸. » Enfin, le verbe *fugere* (fuir) est aussi bien documenté, avec six occurrences, et éclaire les motifs du voyage pontifical et la localisation du concile à proximité du royaume de France.

2.2. « Lyon sur Rhône »

Dans la moitié des sources italiennes, le nom de la cité est complété par la mention « sur Rhône » (« *Lugdunum supra Rhodanum* », « *Lione sopra Rodano* »). La répétition de ce complément accolé à chaque mention de la ville peut marquer une volonté de précision et de localisation géographiques, ce qui interroge les connaissances topographiques transalpines des chroniqueurs. La récurrence de l'expression chez différents auteurs dénote cependant un stéréotype, issu d'une connaissance livresque de la géographie. Les chroniqueurs ne se contentent pas toujours d'indiquer une seule fois la localisation de la cité sur le Rhône, mais peuvent la répéter plusieurs fois. On relève un tel automatisme chez Giovanni Villani quand, sur les douze occurrences repérées de « Lyon », à neuf reprises, Rhône et Lyon sont associés, y compris au sein d'un même chapitre. Cette association apparaît caractéristique et particulière aux sources italiennes : en effet, elle est absente des sources anglaises et ne se rencontre guère que chez deux auteurs français²⁹.

26 « Per », *Le Grand Gaffiot, Dictionnaire Latin-Français*, Paris, Hachette, 2000, p. 1154. Les dictionnaires de latin médiéval confirment ce sens : le *Novum Glossarium mediae latinitatis* propose pour *per* employé avec l'accusatif un sens local, et au premier chef « à travers », « en passant par ». « Per », *Novum Glossarium mediae latinitatis ab anno DCCC usque ad annum MCC*, Copenhague, Ejnar Munksgaard, 1998, coll. 272-285.

27 « Trans », *Le grand Gaffiot*, p. 1617. D'après Albert Blaise, « Transeo » a pour premier sens voyager, « Transféro » celui de transférer. Albert Blaise, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Turnhout, Brepols, 1975 (rééd. 1998), p. 922.

28 Brunetto Latini, *Li livres dou tresor*, Polycarpe Chabaille (éd.), Paris, 1863 (Collection de documents inédits sur l'histoire de France), p. 95.

29 Guillaume de Nangis emploie une fois l'expression dans les *Gesta sancti Ludovici, Recueil des historiens*, XX, p. 440. La seconde occurrence apparaît dans la *Chronique dite de Baudoin d'Avesnes*, compilation anonyme qui s'achève en 1278, *Recueil des historiens*, XXI, p. 163. Jacques Rossiaud signale que l'expression se retrouve fréquemment dans les chansons de gestes, corpus littéraire à exploiter en vue de prolonger l'étude.

La ville de Lyon ne fait l'objet d'aucune description, ethnographique ou topographique. La chronique urbaine n'est certes pas un genre qui se prête aux notations urbanistiques, à la différence des *laudes civitatum* ou des guides de pèlerinage qui se développent à partir du XII^e siècle et mentionnent, comme autant de repères, les merveilles architecturales. Tout juste les *Annales Caesenates* décrivent-elles longuement le déroulement du concile de 1245 en indiquant au début de la relation qu'en « L'an du Seigneur 1245, le pape Innocent IV se déplaça à Lyon pour y convoquer un concile général en raison des nombreux dangers qui s'abattaient sur l'Église universelle. La veille de la fête de saint Pierre apôtre, ayant célébré la messe, le seigneur pape gravit la colline [*locum eminentem*³⁰]. » Ce passage appartient à la *Cronica antiqua canonice Cesene*, une des cinq chroniques rassemblées par le chanoine Francesco di San Tommaso pour réaliser en 1334 la compilation que constituent les *Annales Caesenates*. Seule indication remarquable : le « *locus eminens* » que le pape doit gravir après la célébration de la messe. Les séances du concile se tiennent dans la cathédrale Saint-Jean, en bord de Saône, mais le pape loge dans le cloître de Saint-Just, solidement défendu, qui se situe sur les pentes de la colline de Fourvière³¹. Et encore, cette remarque est loin d'être propre à l'auteur car elle reprend, en la modifiant quelque peu, la *Brevis nota*.

2.3. La place de Lyon sur la carte politique

La situation de Lyon, inséré dans un ensemble politique plus vaste, est une autre information que l'on peut retirer du corpus. Signalons en premier lieu que seules 15 % environ des sources, tous corpus confondus, indiquent l'appartenance de Lyon à une construction politique. Remarquons en second lieu que cette insertion est sujette à incertitudes, et que les chroniqueurs retiennent trois possibilités, non exclusives les unes des autres : Lyon se situerait en Gaule, en Bourgogne ou en France.

La localisation antique – Lyon se trouve en Gaule – est la plus courante (dans près de la moitié des cas). Le contenu géographique reste donc tributaire de la culture antique, qui reste la référence culturelle essentielle, y compris dans les conceptions géographiques, avant le grand saut que constitue la géographie

30 « *Anno Domini MCCXLV. Cum Innocentius papa quartus apud Lugdunum, propter multa pericula que incumbant generali Ecclesie, se transluterit, et ibidem generale concilium convocaverit, in vigilia beati Petri apostoli, concilio congregato in maiori ecclesia, dominus papa, missa celebrata, locum eminentem ascendit.* » *Annales Caesenates*, Enrico Angiolini (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 2003 (FSI, Antiquitates, 21), p. 20. Sur la chronique : Gherardo Ortalli, « *Annales Caesenates* », *Repertorio della cronachistica*, p. 82-85.

31 Pouzet, « Le pape Innocent IV à Lyon », p. 288-289. Par ailleurs, le concile ne s'ouvrit pas à la fête de la Saint-Jean, mais quatre jours plus tard, soit le 28 juin 1245.

humaniste qui se développe à partir du XIV^e siècle³², bien que les chroniques plus tardives, de la fin du XIV^e et du XV^e siècle, maintiennent cette localisation. La localisation de Lyon en Gaule ne surprend pas de la part d'un auteur comme Riccobaldo de Ferrare qui appartient au cercle des pré-humanistes padouans du début du XIV^e siècle et connaît Orose mais aussi l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, deux auteurs qu'il cite abondamment dans son traité géographique *De locis* à propos des provinces gauloises³³. L'appartenance de Lyon à une entité politique plus vaste est donc multiple, y compris chez un même auteur. Chez Salimbene de Adam, une localisation n'est pas exclusive, et deux identités peuvent se superposer, cohabiter³⁴. Si le franciscain qualifie à plusieurs reprises Lyon de cité des Gaules (*civitas Galliarum*), il précise que la ville se situe également en Bourgogne : « Pour réunir le concile, [Innocent IV] fuit à Lyon, qui est une noble cité des Gaules, située près du Rhône en Bourgogne. Il y resta plusieurs années, jusqu'à la mort de Frédéric. Il entra dans cette cité en 1244³⁵. » Toutes les sources florentines situent Lyon en Bourgogne³⁶. Si la formulation de Ricordano Malispini apparaît quelque

32 Patrick Gautier Dalché, « L'espace de l'histoire, le rôle de la géographie dans les chroniques universelles », *L'historiographie médiévale en Europe, Paris, 29 mars-1^{er} avril 1989*, Paris, CNRS, 1991, p. 287-300 ; Nathalie Bouloux, *Culture et savoirs géographiques en Italie au XIV^e siècle*, Turnhout, Brepols, 2002 (Terrarum orbis, Histoire des représentations de l'espace, textes, images, 2).

33 Riccobaldo da Ferrara, *De locis*, Gabriele Zanella (éd.), Ferrare, Deputazione provinciale ferrarese di storia patria, 1986 (Serie Monumenti, X). Le chapitre introductif des *Historiae adversus Paganos* d'Orose est un tableau géographique sur lequel s'inscrit l'histoire humaine. Ce chapitre, relève Patrick Gautier Dalché, a connu une fortune importante dans l'historiographie médiévale. Gautier Dalché, « L'espace de l'histoire », p. 287-289. Le succès de la formule est tel qu'au début du XX^e siècle, le tableau géographique de la France de Paul Vidal de la Blache, ouvre les dix-sept volumes de l'*Histoire de France* dirigée par Ernest Lavisse.

34 À propos de ce phénomène, Benoît Cursente utilise la notion, empruntée à la géographie contemporaine, de « cospatialité ». Benoît Cursente, « Autour de Lézat, emboîtements, cospatialités, territoires (milieu X^e-milieu XIII^e siècle) », Benoît Cursente et Mireille Mousnier (dir.), *Les territoires du médiéviste*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005 (Histoire), p. 151-167.

35 « *Hic ut posset concilium congregare, fugit Lugdunum, que est nobilis civitas Galliarum in Burgundia iuxta Rodanum sita ; et fuit ibi annis multis, scilicet usque ad obitum Friderici. Quam civitatem intravit MCCXLIII.* », Salimbene de Adam, *Cronica*, Giuseppe Scalia (éd.), Turnhout, Brepols, 1999 (CCCM, 125), vol. 1, p. 266.

36 L'ascendance guelfe de Rodolphe, proclamé roi de Bourgogne en 888, pourrait expliquer que les sources florentines utilisent cette dénomination. L'emploi de ce terme (et de son antonyme gibelin) est courant dans la cité toscane à partir des années 1240, et Florence est une des principales cités guelfes dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Chez Giovanni Villani, la première association entre Lyon et Bourgogne est relative au couronnement impérial de Charlemagne auquel l'évêque de Lyon (« *in Borgogna* ») assiste. Giovanni Villani, *Nuova cronica*, III, 15, vol. 1, p. 134. Les deux autres sont relatives au concile de Lyon II (*Ibid.*, VIII, 42, p. 478) et au couronnement de Clément V (Giovanni Villani, *Nuova cronica*, IX, 81, vol. 2, p. 163). Cependant, Villani fait peu de cas du royaume de Bourgogne : la seule référence à un roi de Bourgogne, ou plutôt des Burgondes, est sa mort face à Totila/Attila au cours d'une bataille dans les années 440. Signalons également la mention de Raoul, fils du duc de Bourgogne et roi de France, plus loin dans le livre III (Villani, *Nuova cronica*, III, 1 et 14, vol. 1, p. 95 et 131). Sur le royaume de Bourgogne : François Demotz, « La Transjurane de l'an Mil, la transition post-carolingienne », Christian Guilleret (et al.), *Le royaume de Bourgogne autour de l'an Mil*, Chambéry, Université de Savoie, 2008 (Sociétés, Religions, Politiques), p. 27-59. Sur « l'extraordinaire survivance » du royaume de Bourgogne et ses avatars : Rossiaud, *Le Rhône au Moyen Âge*, p. 418-466. D'autres hypothèses sont à considérer pour éclairer cette localisation : l'intensité

peu hésitante, Lyon se trouvant « à l'entrée de la Bourgogne³⁷ » à l'occasion du concile de Lyon II, celles de Villani (qui meurt de la Peste noire en 1348) et de Marchionne di Coppo Stefani (marchand florentin de la seconde moitié du XIV^e siècle) laissent peu de place au doute quant à la localisation bourguignonne de la cité. Chez Villani, Lyon est localisé en Bourgogne à trois reprises ; le second écrit à propos de Grégoire X que celui-ci « alla en Bourgogne, à Lyon sur le Rhône³⁸ ». Une telle unanimité des sources florentines pose également la question des rapports entre elles, de la chaîne des sources, et de l'unification historiographique à partir d'un modèle unique, à savoir celui de Giovanni Villani³⁹

L'appartenance de Lyon à la *Francia* comme le rattachement définitif de la ville au royaume de France qui date de 1312⁴⁰, postérieur au concile, trouvent peu d'échos dans les sources, y compris les sources d'origine française. Seules deux sources françaises, sur les 17 éléments que compte le corpus, localisent Lyon en France : Vincent de Beauvais (mort en 1264) et le *Chronicon Sanctae Catharinae de Monte Rotomagensis*⁴¹. Guillaume de Nangis, historiographe de l'abbaye de Saint-Denis et contributeur des *Grandes chroniques de France*, place à plusieurs reprises, et dans plusieurs de ses œuvres, Lyon en Gaule ; jamais en *Francia*. Une comparaison diachronique de sources issues d'un même noyau historiographique permet de prendre la mesure de l'assimilation à la fin du Moyen Âge. La chronique du papetier bolonais Pietro da Villola, rédigée au milieu du XIV^e siècle, mentionne bien la tenue du concile à Lyon mais sans préciser d'appartenance politique plus large pour la ville. La chronique bolonaise écrite dans le premier quart du XV^e siècle et appelée *Rampona* ou *testo vulgato* (car celle-ci est en grande

des liens économiques entre Florence et la Bourgogne ou l'origine bourguignonne du pape Nicolas II (1058-1061), ancien évêque de Florence. Tilmann Schmidt, « Nicolas II », Levillain, *Dictionnaire historique de la papauté*, p. 1163-1164.

37 Grégoire X « ... ordinò concilio generale a Lione sopra Rodano all'entrare di Borgogna ». Ricordano Malespini, *Historia Florentina*, col. 1018.

38 « ... papa Gregorio X [...] andava in Borgogna a Lione sopra al Rodano... » Marchionne di Coppo Stefani, *Cronaca fiorentina*, Niccolò Rodolico (éd.), RIS 2, XXX-1, Città di Castello, 1903, p. 55.

39 Franca Ragone, *Villani et i suoi continuatori, la scrittura delle cronache a Firenze nel Trecento*, Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1998 (Nuovi studi storici, 43).

40 Le XIII^e siècle, période d'essor économique et démographique pour Lyon, se signale par des tensions opposant population lyonnaise, archevêques et chanoines, qui voient les interventions des papes et des rois de France tentant de ramener l'ordre dans la cité. En 1292, de nouveau opposés à l'Église de Lyon, les Lyonnais demandent à Philippe le Bel de les prendre sous sa garde. Les Philippines de 1307, deux lettres royales datées de Pontoise, préparent la réunion définitive de la cité, entérinée par un accord conclu entre l'archevêque Pierre de Savoie et le roi au mois d'avril 1312. Philippe Pouzet, « Le gouvernement de l'Église », Arthur Kleinclausz (dir.), *Histoire de Lyon*, t. 1, *Des origines à 1595*, Lyon, 1939, p. 173-212.

41 Vincentius Bellovacensis, *Speculum historiale, Recueil des historiens*, XXI, p. 74 ; *Chronicon Sanctae Catharinae de Monte Rotomagensis*, Léopold Delisle, Charles-Marie-Gabriel Jourdain et Natalis de Wailly (éd.), *Recueil des historiens*, XXIII, Paris, 1894, p. 400.

partie la traduction en langue vulgaire de celle de Villola⁴²) précise que « L'année suivante le XV de [lacune] un concile fut fait en France, dans lequel ledit pape [Innocent IV] déposa l'empereur Frédéric, lequel était le petit-fils de l'autre empereur Frédéric⁴³. » Il semble donc que l'assimilation de Lyon au royaume de France soit prise en compte – et connue – dans les sources italiennes au début du XV^e siècle, soit un siècle après le rattachement effectif de la cité. Deux auteurs italiens prennent cependant acte de manière précoce du rattachement. Les *Annales Parmenses maiores*, œuvre anonyme dont l'auteur aurait vécu entre les XIII^e et XIV^e siècles d'après les rares études qui lui sont consacrées⁴⁴, indiquent que Lyon se trouve dans le royaume de France : « le pape Innocent IV, craignant l'empereur Frédéric, fuit jusque sur les terres du roi de France⁴⁵ ». L'autre chroniqueur qui situe Lyon en France est le dominicain bolonais Francesco Pipino⁴⁶ (vers 1270- après 1328), mais là encore, la ville est également située en Gaule.

3. Lyon, capitale religieuse ?

3.1. L'afflux des participants

Au terme de cette étude, un dernier point reste à examiner : la perception de Lyon en tant que capitale religieuse. L'afflux des participants au concile est relevé par les chroniqueurs. Dans le *Chronicon Mutinense*, le notaire modénais Giovanni da Bazzano (né dans les années 1280 et mort en 1363 ou 1364) note qu'en 1245 « à ce concile, il y eut trois cent soixante-deux évêques et archevêques, les patriarches de Jérusalem, de Constantinople et d'Antioche⁴⁷ ». Pour l'historiographie moderne, le nombre avancé par Bazzano est surestimé, on retient plutôt

42 Sur les chroniques bolonaises éditées sous le titre de *Corpus chronicorum Bononiensium* : Gherardo Ortalli, « *Corpus chronicorum Bononiensium* », *Repertorio della cronachistica*, p. 149-153.

43 « *E lo dicto anno sequente a dì XV di *** fu facto lo concilio in Franza, in lo quale lo dicto papa depose da lo impreso Federigho lo quale fu nepote de l'altro Federigho imperadore.* » *Corpus chronicorum Bononiensium*, Albano Sorbelli (éd.), RIS 2, XVIII-1, Città di Castello-Bologne, 1906-1940, p. 120.

44 Roberto Greci, « *Annales Parmenses maiores* », *Repertorio della cronachistica*, p. 252-253 et « *Chronicon Parmense* », RFHMA, III, Rome, 1970, p. 404-405. Cette exception a été naguère notée par Élie Berger, qui la mettait au compte d'un précoce sentiment d'appartenance de la ville à l'aire française (Élie Berger, *Saint Louis et Innocent IV, Études sur les rapports de la France et du Saint-Siège*, Paris, Thorin, 1893).

45 « ... *Innocentius papa IV, timore imperatoris Federici, fugit ad terras regis Francie...* », *Annales Parmenses maiores*, Philipp Jaffé (éd.), MGH, SS, XVIII, Hanovre, 1863, p. 670.

46 « *Eodem anno idem papa perrexit in Franciam apud Lugdunum* », Franciscus Pipini, *Chronicon*, Ludovico Antonio Muratori (éd.), RIS 1, IX, Milan, 1726, col. 665. Sur l'auteur : Thomas Kaeppli, « Franciscus Pipinus de Bononia », *Scriptores Ordinis Praedicatorum Medii Aevi*, I, Rome, 1970, p. 392-395 ; Lorenzo Paolini, « Francesco Pipino (Pipinus, de Pipinis) », *Repertorio della cronachistica*, p. 131-134 ; « Pipinus, Franciscus », RFHMA, IX, Rome, 2002, p. 245-247.

47 « ... *in quo concilium fuerunt CCCLXII episcopi et archiepiscopi et patriarcha Ierosolimitanus et patriarcha Constantinopolitanus et Antiochenus.* » *Chronicon Mutinense, Iohannis de Bazano*,

la présence de cent quarante prélats environ⁴⁸. Il n'empêche que les chroniqueurs mettent en avant la multitude de prélats venant du monde entier à l'occasion de ce même concile, la présence importante de pères conciliaires garantissant le succès, peut-être l'efficacité, du concile⁴⁹. Ainsi, chez Villani on lit : « Alors que le pape Innocent était à Lyon, il réunit un concile général dans ledit lieu, et requit du monde entier évêques et archevêques et autres prélats, lesquels y vinrent tous⁵⁰. » Leur nombre est tel que dans la biographie qu'il consacre à Innocent IV, le franciscain Nicolas de Calvi écrit que « la cité de Lyon ne peut tous les accueillir⁵¹ ».

3.2. Lyon, *altera Roma*

À l'occasion de l'organisation du concile, les auteurs remarquent que Rome est dans Lyon, en raison du transfert de la curie qui accompagne le pape dans ses déplacements : avec le pape et son administration, c'est le siège pontifical qui voyage et se retrouve sur la rive droite de la Saône, comme le remarque par exemple l'auteur des *Annales Parmenses maiores* à propos de la fuite d'Innocent IV face à Frédéric II : « ... et il installa la curie et son siège à Lyon, d'où il appela tous les prélats et rassembla un concile général⁵². » Dans le *Chronicon Marchiae Tarvisinae et Lombardiae*, il est aussi question du siège pontifical qui rejoint Lyon avec le pape⁵³. La mobilité de la curie pontificale, à partir du XIII^e

Tommaso Casini (éd.), RIS 2, XV-4, Bologne, 1917, p. 24. Sur l'auteur et sa chronique : Bruno Andreolli, « Giovanni da Bazzano », *Repertorio della cronachistica*, p. 217-221.

48 Pacaut, « Le premier concile de Lyon (1245) », p. 37.

49 Au concile suivant, en 1274, les participants sont encore plus nombreux, l'auteur des *Annales Parmenses maiores*, après avoir noté que ce fut le plus grand concile jamais réuni, avance le chiffre extraordinaire de 160 000 participants : « *Et fuit maius concilium quod nunquam fuit [...] ; et fuit numerus dictorum foresteriorum, qui fuerunt ad concilium predictum 160 milia.* » *Annales Parmenses maiores*, p. 684.

50 « *Come papa Innocenzo fue a Leone, ordinò concilio generale nel detto luogo, e fece richiedere per l'universo mondo vescovi e arcivescovi e altri prelati, i quali tutti vi vennero.* » Giovanni Villani, *Nuova cronica*, vol. 1, VII, 24, p. 304-305.

51 « *... tanta confluit [...] ut non posset eos Lugdunensis civitas aliquatenus continere.* », Nicola de Curbio, *Vita Innocentii papae IV*, XXX. Le *Dit du concile*, relation versifiée en français et copiée entre 1297 et 1313 sur un manuscrit aujourd'hui conservé à Zagreb (Zagreb MR 92) se rapportant au concile de Lyon II, indique que « La ville était surpeuplée : jamais on n'y verra autant de gens », Louis Carolus-Barré (éd. et trad.), 1274, *Année charnière, mutations et continuités, Lyon-Paris, 30 septembre-5 octobre 1974*, Paris, CNRS, 1977, p. 947 et 962.

52 « *... et curiam et sedem suam fecit apud Lugdunum, et vocavit omnes prelatos, et generale concilium celebravit.* », *Annales Parmenses maiores*, p. 670.

53 « *Papa itaque circa festum sancte Luce pertenas comitis Sabaulie in Galliam petransivit, figensque sedem suam apud Lugdunum, statim misit per universum orbem, convocans prelatos et principes ad concilium generale.* » *Chronicon Marchiae Tarvisinae et Lombardiae (A. 1207-1270)*, p. 17. Ce passage est repris tel quel dans le *Chronicon Estense cum additamentis usque ad annum 1478*, Giulio Bertoni et Emilio Paolo Vicini (éd.), RIS 2, XV-3, Città di Castello-Bologne, 1908-1937, p. 18.

siècle⁵⁴, dissocie de plus en plus Ville éternelle et papauté au profit des lieux de séjour du pape où se matérialise désormais le deuxième corps du pape, ce que relevait dès le début du XIII^e siècle l'abbé André arrivant à Viterbe en 1207 (« ... je découvris Viterbe et j'y trouvais Rome⁵⁵ »), pour aboutir au dicton canonique bien connu : « *Ubi est papa, ibi est Roma* ». Nicolas de Calvi est encore plus explicite au sujet de Lyon I où « une foule innombrable conflue de toutes les parties du monde dans cette deuxième Rome [*ad Romam alteram*⁵⁶] ».

Si la ville conciliaire est une autre Rome du fait de la présence pontificale, les sources ne reconnaissent pas de spécificité à Lyon. Dans le domaine religieux, il est remarquable que l'Antiquité et les fastes de l'Église lyonnaise (apostolat de Pothin, martyrs de 177...) ne soient pas notés par les auteurs, alors que certains éléments sont disponibles par ailleurs. Ainsi, si l'exil de Pilate à Lyon, que l'on trouve dans l'*Histoire scolastique* de Pierre le Mangeur, est consigné par Jacques de Voragine dans sa *Légende dorée*⁵⁷, il n'en dit rien dans sa chronique génoise. Quant au terme de *civitas*, qui désigne à compter de l'Antiquité tardive une cité épiscopale, il n'est présent que dans une petite dizaine de sources, pour l'essentiel italiennes⁵⁸, et d'ailleurs aucun document n'évoque le primat des Gaules⁵⁹.

Lyon fait son entrée dans les historiographies italienne, française et anglaise à la faveur du concile œcuménique de 1245. Avant cette date, il est encore rare de rencontrer la ville dans les sources ; par la suite, force est de constater que son nom n'est plus inconnu des historiens ni de leurs publics, et que le souvenir du concile est conservé jusque dans les sources du Moyen Âge tardif. L'étude pour-

54 Entre 1198 et 1304, la curie romaine a été absente de Rome pendant environ les deux tiers de l'ensemble des pontificats. Les raisons de l'itinérance curiale sont d'ordre politique (l'agitation romaine, le conflit avec Frédéric II, le contrôle de l'État pontifical qui nécessite la présence physique de son souverain) et d'ordre sanitaire. Agostino Paravicini Bagliani, « La mobilità della curia romana nel secolo XIII, Riflessi locali », *Società e istituzioni dell'Italia comunale, L'esempio di Perugia (secoli XII-XIV)*, Pérouse, 1988, p. 155-278.

55 « ... *Viterbium tandem deveni et ibidem Romam inveni* », *Willelmi chronica Andrensis*, I. Heller (éd.), MGH, SS, XXIV, Leipzig, 1925 (1^{re} éd. Hanovre, 1879), p. 737. Sur les deux corps du pape : Agostino Paravicini Bagliani, *Le corps du pape*, Paris, Seuil, 1997 (1^{re} éd. it. 1994).

56 « ... *innumeris de cunctis mundi partibus, tanquam ad Romam alteram confluentibus...* », Nicola de Curbio, *Vita Innocentii papae IV*, XVI.

57 Accusé par les juifs du massacre des Innocents, d'avoir placé des images dans le Temple et de détournement de fonds, Ponce Pilate est condamné par Tibère à la déportation à Lyon dont il est originaire. « La passion du seigneur », Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, Alain Boureau et Monique Gouillet (dir.), Paris, Gallimard, 2004 (Bibliothèque de la Pléiade), p. 281 et notes p. 1197-1200. L'exil et la mort de Pilate se retrouvent dans la chronique strasbourgeoise de Jacob Zwinger von Königshofen (début du XV^e siècle) : *Die Chroniken der oberrheinischen Städte, Straßburg, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht*, 1961, p. 340.

58 Le seul auteur non italien qui qualifie Lyon de *civitas* est Matthieu Paris, dans sa *Chronica majora*, p. 395.

59 Voir la contribution de Fabrice Delivré consacrée à la primatie des archevêques de Lyon dans ce volume.

rait se poursuivre par l'exploration de l'historiographie européenne, à commencer par les sources allemandes. Un rapide sondage réalisé dans ces sources allemandes montre que près de la moitié des sources consultées évoquent le concile. Condamnant et déposant l'empereur Frédéric II, le concile de Lyon I ne devait pas manquer d'intéresser l'historiographie allemande, et offre un contrepoint intéressant (et sans doute pluriel) aux sources italiennes⁶⁰. Il est possible également d'ouvrir le champ chronologique de la recherche en examinant la survivance du concile dans les travaux des érudits et des historiens de la fin du Moyen Âge et de la première modernité, périodes de diffusion de la géographie humaniste.

La ville de Lyon est fortement assimilée au concile de 1245 (cela se poursuit avec Lyon II), le toponyme devient une date⁶¹, une scansion du récit historique qui semblent perdre toute réalité urbaine. La présence du nom de Lyon est certes attestée et diffusée dans les sources historiques médiévales : plus des deux tiers des sources composant le corpus italien mentionnent le concile. Mais sa seule indication suffit-elle pour fournir la preuve d'une connaissance réelle de la cité ? La chronique n'est pas le lieu de considérations topographiques ou géographiques propres, mais recèle des informations que l'historien doit scruter, au détour de digressions de l'auteur ou dans l'analyse du champ sémantique employé par celui-ci. On perçoit alors l'éloignement de la ville et sa situation en fonction de la centralité romaine et italienne, comme son insertion dans des cadres politiques à la

60 Le sondage a été réalisé à partir de la série des MGH, SS et a porté sur 38 chroniques, dont 18 mentionnent le concile de 1245. Signalons par ailleurs un passage de la chronique de Lübeck (et remerçons Antjekathrin Graßmann, Jean-Louis Gaulin et Susanne Rau pour leur traduction du bas-allemand en français) qui ne semble pas avoir eu d'écho dans la bibliographie. Passage intéressant à double titre, qui montre que le concile est connu jusque dans le Nord de l'Allemagne et qui fait part des réserves des princes allemands quant à la décision pontificale de déposer l'empereur. « L'an du Christ 1245, le pape Innocent célébra à Lyon un grand concile avec de nombreux évêques. Pendant ce temps, il promulgua beaucoup de nouveaux décrets. Il ordonna que, dans toute la chrétienté, on célèbre tous les huit jours une messe pour la fête de la Vierge Marie, mère de Dieu, quand elle naquit. Il ordonna aussi aux prêtres qu'ils donnent le cinquième de leur rente. Pendant ce concile, il bannit aussi l'empereur Frédéric et le priva de l'Empire. Il enjoignit aux princes d'Empire des pays allemands de choisir un roi contre l'empereur. Les princes doutèrent : ils disaient en effet qu'il n'appartenait pas au pape de désigner ou de déposer un roi ou un empereur, mais qu'il ne devait, plutôt, qu'accepter et confirmer celui que les princes de cour désignent et élisent. » « *In deme jare Cristi 1245 hadde paves Innocentius to Leun en grot consilium van velen biscopen. Dar makede he vele nher settunghen. He bot over al den cristendom, to begande mit godesdeneste alle achte daghe der werden jungfrowen hochtit sunte Marien, Godes moder, alse boren wart. He hod oc den papen, dat se scholden gheven den viften pennigh erer rente. He dede oc in deme consilio keiser Frederike to banne unde deledede eme af dat rike. He unbod des rikes vorsten in Dudeschen landen, dat se koren enen koningh weder den kheser. De vorsten worden twidrachtich ; doch spreken se, deme pavese en borede nenen koningh eder keiser setten eder unsetzen, mer vulborden unde stedeghen, den de korevorsten dar to setten undde kesen.* » *Die Chroniken der niedersächsischen Städte, Lübeck, Leipzig, 1884 (Die Chroniken der deutschen Städte vom 14. bis 16. Jahrhundert, 19), p. 324.*

61 Dans les conclusions qu'ils tirent du XXXVII^e congrès de la S.H.M.E.S. consacré à la construction de l'espace au Moyen Âge, Jean-Pierre Devroey et Michel Lauwers insistent sur l'indissolubilité du couple que forment espace et temps qui doivent – précaution épistémologique – être pensés et compris ensemble au Moyen Âge. Jean-Pierre Devroey et Michel Lauwers, « L'espace des historiens médiévistes, quelques remarques en guise de conclusion », *Construction de l'espace au Moyen Âge*, p. 435-437.

fois multiples et larges, à l'échelle de l'Europe chrétienne et des temps historiques. Lyon est sans conteste une cité des Gaules, c'est aussi une ville de Bourgogne, dont l'appartenance au royaume de France paraît incertaine avant le XV^e siècle.

La multiplicité des identités perçues n'est pas une caractéristique propre à Lyon, sa spécificité du point de vue italien est à saisir ailleurs, peut-être dans le lien que la ville forme avec son fleuve. L'expression « Lyon sur Rhône » se retrouve dans la moitié des sources qui constituent le corpus italien, on peut y lire la répétition d'un stéréotype repris auteur après auteur. Cela n'enlève rien à l'efficacité et la diffusion de ladite répétition qui s'ancre dans la culture géo-historique des chroniqueurs italiens comme de leurs publics : pour la moitié d'entre eux, Lyon est la ville du fleuve. Or, Jacques Rossiaud l'a rappelé, c'est la Saône qui constitue le cœur de la cité pour les Lyonnais du Moyen Âge, et non le péri-phérique et tumultueux Rhône. Il y a donc une double perception de Lyon : ville du Rhône Outremont et ville de la Saône à l'échelle urbaine. C'est d'ailleurs sur la rive droite de la Saône que le pape et la curie s'installent, transformant un temps la ville en seconde Rome, capitale éphémère où affluent des prélats venus de toute la chrétienté⁶².

62 J'indique en dernier lieu les sources consultées en vue de l'étude. Les sources en caractère gras sont celles qui mentionnent Lyon en lien avec le concile de 1245 et le séjour d'Innocent IV.

Sources italiennes : **Andrea Dandolo**, *Chronica per extensum descripta*, E. Pastorello éd., RIS 2, XII-1, 1938-1948, p. 308 ; **Annales Brixienenses**, L. Bethmann éd., MGH, SS, XVIII, 1863, p. 820 ; **Annales Caesenates**, E. Angiolini éd., 2003 (FSI, Antiquitates, 21), p. 20-25 ; **Annales Ianuenses**, *Annali genovesi di Caffaro e de' suoi continuatori dal MCLXXIV al MCCXXIV*, C. Imperiale éd., 1923 (FSI, 13), p. 155, 159, 166 ; **Annales Mantuani**, G. H. Perz éd. MGH, SS, XIX, 1866, p. 22 ; **Annales Mediolanenses**, RIS 1, XVI, 1730, col. 651 ; *Annales Mediolanenses minores (Ann. S. Eustorgii)*, P. Jaffé éd., MGH, SS, XVIII, 1863 ; **Annales Placentini Gibellini**, G. H. Pertz éd., MGH, SS, XVIII, 1863, p. 488-489 ; **Annales Reatini**, L. C. Bethmann éd., MGH, SS, XIX, 1866 ; **Annales Senenses**, J. F. Boehmer éd., MGH, SS, XIX, 1866 ; **Annales Siculi**, G. H. Pertz éd., MGH, SS, XIX, 1876, p. 498 ; **Annales Urbevetani**, *Cronica antiqua*, L. C. Bethmann éd., MGH, SS, XIX, 1866 ; **Annales Veronenses antiqui**, C. Cipolla éd., *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano*, 29, 1908, p. 72 ; Bartholomaeus Scriba, **Annales Ianuenses**, G. H. Pertz éd., MGH, XVIII, 1863, p. 215-217, 221 ; **Brevis nota...**, L. WEILAND éd., *Constitutiones et acta publica imperatorum et regum*, II, Hanovre, 1896, p. 514 ; **Brunetto Latini**, *Li livres dou tresor*, P. Chabaille éd., Paris, 1863, p. 95 ; **Chronicon Marchiae Tarvisinae et Lombardiae**, L. A. Botteghi éd., RIS 2, VIII-3, 1914-1916, p. 17, 21 ; **Chronicon Parmenses ab anno MXXXVIII usque ad annum MCCCXXXVIII**, G. Bonazzi éd., RIS 2, IX-9, 1902-1904, p. 13 ; *Cronica di Pisa dal ms. Roncioni 338 dell'Archivio di Stato di Pisa*, C. Ianella éd., 2005 (FSI) ; **Francesco Pipino**, *Chronicon*, RIS 1, IX, 1726, coll. 652-653, 665-666 ; **Giovanni da Bazzano**, *Chronicon Mutinense*, T. Casini éd., RIS 2, XV, p. 24 ; **Galvano Fiamma**, *Manipulus florum*, RIS 1, XI, 1727, col. 680 ; **Giovanni Villani**, *Nuova cronica*, G. Porta éd., Parme, Fondazione Pietro Bembo-Guanda, 2007, vol. 1, p. 304-308 ; Goffredo da Bussero, *Chronica*, L. Grazioli éd., *Archivio storico lombardo*, ser. IV, 33, 1906, p. 227-245 ; *Historia Sicula ab ingressu Normannorum in Apuliam usque ad a. 1282*, RIS 1, VIII, 1726 ; **Iacopo da Varagine**, *Cronaca di Genova*, G. Monleone éd., vol. 2, 1941 (FSI), p. 93, 381-382, 385 ; **Marchionne di Coppo Stefani**, *Cronica fiorentina*, N. Rodolico éd., RIS 2, XXX-1, 1903, p. 34-35 ; **Martino da Canal**, *Cronaca veneta*, G. Galvani éd., *Archivio storico italiano*, ser. I, VII, 1845, p. 402-403 ; *Memoriae Mediolanenses*, P. Jaffé éd., MGH, SS, XVIII , 1863 ; *Memoriale potestatum Regiensium*, RIS 1, VIII, 1726, coll. 1113-1114 ; **Nicola de Curbio**, *Vita Innocentii papae IV*, RIS 1, III, 1723, col. 592 ; Nicolaus de Jamsilla, *Historia de rebus gestis Friderici II...*, RIS 1, VIII, 1726 ; Nicolaus Smerego, *Annales civitatis Vincentiae*, L. A. Botteghi éd., RIS 2, VIII-5, 1921 ; Parisius de Cereta, *Chronicon Veronenses*, G. H. Pertz éd., MGH, SS, XIX, 1866 ; **Pietro Cantinelli**, *Chronicon*, F. Torraca éd.,

RIS 2, XXVII-2, 1902, p. 5 ; **Ptolémée de Lucques**, *Historia ecclesiastica*, RIS 1, XI, 1727, col. 1141 ; Ranieri Sardo, *Cronaca di Pisa*, O. Banti éd., 1963 (FSI, 99) ; Riccobaldo da Ferrara, *Chronica parva Ferrariensis*, RIS 1, VIII, 1726 ; **Riccobaldo da Ferrara**, *Compendium romanae historiae*, T. Hankey éd., 1984 (FSI, 108), vol. 2, p. 726 ; **Riccobaldo da Ferrara**, *Compilatio chronologica*, T. Hankey éd., 2000 (FSI-RIS, 4), p. 188 ; **Riccobaldo da Ferrara**, *Pomerium Ravennatis ecclesiae*, G. Zanella éd., <http://www.gabrielezanella.it/Pubblicati/Pomerium.html>, (consulté le 28/04/08), livre IV, 39 ; **Ricordano Malispini**, *Historia Florentina*, RIS 1, VIII, 1726 , col. 965 ; **Rolandino**, *Vita e morte di Ezzelino da Romano (Cronaca)*, F. Fiorese éd., Rome-Milan, Fondazione Lorenzo Valla-Mondadori, 2005, p. 230-231, 248-249 ; **Salimbene de Adam**, *Cronica*, G. Scalia éd., Turnhout, Brepols, 1998 (CCCM, 125), p. 33, 78, 80, 89, 97, 105, 263-264, 266, 269-270, 472-475, 480-480, 485, 487, 489 ; *Villola, Corpus chronicorum Bononiensium*, A. Sorbelli éd., RIS 2, XXVIII-1, 1906-1940, p. 120.

Sources françaises : **Adam de Clermont**, *Flores historiarum*, N. de Wailly et J.-D. Guigniaut éd., *Recueil des historiens des Gaules et de la France* (abrégé en RHG), XXI, Paris, 1855, p. 77 ; **Annales S. Benigni Divionensis**, G. Waitz éd., MGH, SS, V, 1925 (1844), p. 49 ; *Annales Mosomagenses*, G. H. Pertz éd., MGH, SS, III, 1925 (1839) ; *Annales S. Nicasii Remenses*, G. Waitz éd., MGH, SS, XIII, 1925 (1881), p. 86 ; *Annales S. Victoris Massilienses*, H. G. Pertz éd., MGH, SS, XXIII, 1925 (1870), p. 5 ; *Annales S. Vincentii Mettensis*, G. H. Pertz éd., MGH, SS, III, 1925 (1839) ; **Bernard Gui**, *Flores chronicorum*, N. de Wailly et J.-D. Guigniaut éd., RHG, XXI, 1855, p. 697 ; *Chronicon Normanniae*, L. Delisle, C.-M.-G. Jourdain et N. de Wailly éd., RHG, XXIII, 1894, p. 213-214 ; *Chronicon Rotomagense*, L. Delisle, C.-M.-G. Jourdain et N. de Wailly éd., RHG, XXIII, 1894, p. 338 ; *Chronicon Sanctae Catharinae de Monte Rotomagensis*, L. Delisle, C.-M.-G. Jourdain et N. de Wailly éd., RHG, XXIII, 1894, p. 400 ; *Chronique de Saint-Martial de Limoges*, H. Duplès-Agier éd., Paris, Société de l'histoire de France, 1874, p. 131 ; *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens*, R.-H. Bautier et M. Gilles (éd. et trad.), Paris, 1979 ; *Chronique dite de Baudoin d'Avesnes*, N. de Wailly et J.-D. Guigniaut éd., RHG, XXI, 1855, p. 163-165 ; **Gérard d'Auvergne**, *Chronica*, N. de Wailly et J.-D. Guigniaut éd., RHG, XXI, 1855, p. 215 ; **Gérard Frachet**, *Chronicon*, N. de Wailly et J.-D. Guigniaut éd., RHG, XXI, 1855, p. 4 ; Guillaume Guiart, *Branche des royaux lignages*, *Chronique métrique*, J.-A. Buchon éd., Paris, 1828 ; **Guillaume de Nangis**, *Chronique abrégée des rois de France*, P.-C.-F. Daunou et J. Naudet éd., RHG, XX, 1840, p. 550-552 ; **Guillaume de Nangis**, *Vie de saint Louis*, P.-C.-F. Daunou et J. Naudet éd., RHG, XX, 1840, p. 355 ; *Récits d'un ménestrel de Reims*, O. Holder-Egger éd., MGH, SS, XXVI, 1925 (1882), p. 536 ; **Vincent de Beauvais**, *Speculum historiale*, N. de Wailly et J.-D. Guigniaut éd., RHG, XXI, 1855, p. 74.

Sources anglaises : *Annales Burtonenses*, R. Pauli éd., MGH, SS, XXVII, 1925 (1885), p. 474 ; *Annales Cambriae*, J. Williams éd., Rolls Series, XX, 1860 ; *Annales de Dunstaplia*, H. R. Luard éd., Rolls Series, XXXVI-3, 1866, p. 167-168 ; *Annales Furnesienses*, R. Howlett éd., Rolls Series, LXXXII-2, 1885 ; *Annales Londonienses*, W. Stubbs éd., Rolls Series, LXXXVI, 1882-1883, p. 44 ; *Annales Melrosenses*, R. Pauli éd., MGH, SS, XXVII, 1925 (1885), p. 441 ; *Annales de Osneia*, H. R. Luard éd., Rolls Series, XXXVI-4, 1869 ; *Annales de Waverleia*, H. R. Luard éd., Rolls Series, XXXVII-2, 1865, p. 335 ; *Annales de Wigornia*, R. Pauli éd., MGH, SS, XXVII, 1925 (1885), p. 469 ; *Annales de Wintonia*, H. R. Luard éd., Rolls Series, XXXVII-2, 1865, p. 89-90 ; **Barthélemy de Cotton**, *Historia anglicana*, H. R. Luard éd., Rolls Series, XVI, 1859, p. 124-125 ; Caradocus Llancarvensis, *Brut y Tywysogion/The Chronicle of the princes of Wales*, J. Williams éd., Rolls Series, XVII, 1860 ; *Eulogium, historiarum sive temporis*, F. S. Haydon éd., Rolls Series, IX, 1858-1863, vol. 1, p. 278 et vol. 3, p. 138 ; **Matthieu Paris**, *Chronica majora*, H. R. Luard éd., Rolls Series, LVII, 1872-1884, vol. 4, p. 395, 406, 417-418 ; **Matthieu Paris**, *Historia Anglorum sive Historia minor*, F. Madden éd., Rolls Series, XLIV, 1866-1869, vol. 2, p. 501, 504-507 ; **Nicolaus Trivetus**, *Annales sex regum Angliae...*, T. Hog éd., Londres, 1945 ; Peter of Langtoft, *Chronicle*, T. Wright éd., Rolls Series, XLVII, 1866-1868 ; **Ranulf Higden**, *Polychronicon*, C. Babington et J. R. Lumby éd., Rolls Series, XLI, 1865-1866, vol. 8, p. 234 ; **Thomas de Wykes**, *Chronicon*, R. Pauli éd., MGH, SS, XXVII, 1925 (1885), p. 490-491 ; **Walter de Guisborough**, *Chronica de gestis regum Angliae*, F. Liebermann éd., MGH, SS, XXVIII, 1925 (1888), p. 632.